

APPEL A CONTRIBUTION

« *L'accompagnement du parcours de vie des enfants et des adultes présentant une déficience intellectuelle* »

L'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux a pour mission d'élaborer des recommandations de bonnes pratiques à destination des professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Les travaux de l'agence intègrent fréquemment la réalisation d'un appel à contribution via une enquête qualitative mise en ligne et/ou la réalisation d'entretiens individuels ou de groupes auprès des personnes concernées.

L'ANESM est en cours d'élaboration d'une recommandation de bonnes pratiques professionnelles intitulée « *L'accompagnement du parcours de vie des enfants et des adultes présentant une déficience intellectuelle* » et souhaite recueillir votre expérience sur les thématiques définies dans la lettre de cadrage.

- À qui s'adresse cet appel à contribution ?

Que vous soyez une personne concernée, un proche ou un professionnel (de santé, du social ou du médico-social), votre expérience nous intéresse.

- Que deviennent les renseignements collectés ?

Vos réponses seront très précieuses pour l'élaboration des recommandations. Toutes les informations permettront de dresser un état des lieux, thématique par thématique et d'illustrer les recommandations.

Les résultats de l'enquête seront rendus publics lors de la parution des recommandations de bonnes pratiques sur l'accompagnement du parcours de vie des enfants et adultes présentant une déficience intellectuelle.

- Jusqu'à quelle date puis-je répondre à l'enquête ?

Les réponses sont attendues **au plus tard le 23 mars 2018**

- Je souhaite avoir la garantie de mon anonymat et de la confidentialité des informations que je donnerai à l'enquêteur.

Les données transmises pour les besoins de l'enquête seront traitées de façon anonyme. Toutes les réponses données resteront bien évidemment **strictement confidentielles** et seront analysées uniquement à des fins statistiques conformément à la loi Informatique et Liberté.

J'ai d'autres questions à vous poser. Comment faire ?

L'équipe de l'Anesm se tient à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions. Elle est accessible par téléphone ou par mail pour plus d'informations.

Contacts

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre :

- Christiane Jean-Bart, responsable secteur handicap : christiane.jean-bart@sante.gouv.fr
- Sophie Monoky, chef de projet : sophie.monoky@sante.gouv.fr
- Sophie Guennery, chef de projet : sophie.guennery@sante.gouv.fr

- **Comment va se dérouler l'appel à contribution ?**

La participation à l'enquête se fait sur la base du volontariat. Concrètement, vous devrez répondre au questionnaire directement en ligne. Ce questionnaire est composé de questions ouvertes.

Vous pouvez dans un premier temps prendre connaissance de l'ensemble des thèmes abordés (en utilisant les boutons « suivant » et « précédent »), et, dans un second temps, choisir le ou les thèmes pour lesquels vous avez développé des pratiques que vous souhaitez partager. Nous prendrons connaissance avec attention de l'ensemble de vos réponses.

Dans un second temps, si vous avez mis en place un dispositif **d'habitat inclusif**, nous vous proposons de répondre au questionnaire s'y rapportant.

Nous vous invitons à décrire la (les) pratique (s) concrète (s) que vous souhaitez porter à la connaissance de l'Anesm. N'hésitez pas à décrire une (des) pratique (s) qui vous paraît « banale » mais qui est, selon vous, essentielle pour la qualité de vie des personnes.

Cliquez [ICI](#) sur le lien pour accéder au questionnaire.

Nous vous remercions par avance pour votre contribution aux travaux de l'Anesm.